

PRIORITÉS		TRANSFORMATIONS SOUHAITÉES	ACTIONS	DESCRIPTIONS
E ENFANT				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Habilités de communication orale et écrite	Augmenter les habiletés langagières de l'enfant.			
E	L'enfant arrive à mieux comprendre les consignes/message.	Éveil musical		Série de 6 ateliers d'éveil musical sous forme de dyades parents-enfants contribuant à la stimulation du langage et la compréhension chez l'enfant 0 à 5 ans.
	L'enfant arrive à mieux comprendre les consignes/messages.	Groupe Comm-uni-qu'on		Ateliers en dyades favorisant: l'expression, la compréhension, le perfectionnement langagier des enfants à partir de 3 ans. Le parent utilise des stratégies de stimulation dans leur quotidien et augmente ses connaissances au niveau du concept de la compréhension.
F	Le parent contribue au développement des précurseurs de la communication.	«Éveil-Ô-Sons»		Série de 5 ateliers en dyades pour les enfants de 9 à 15 mois. À travers le jeu et les routines du quotidien, nous découvrons les possibilités de favoriser le développement du langage et des précurseurs à la communication.
		Campagne de sensibilisation		Sensibilisation des parents sur l'importance des précurseurs à la communication.
C	La communauté élabore une trajectoire de services en langage.	Trajectoire complémentaire de services «langage»		Mise en commun des services existants en «langage» dans une trajectoire de services facilitant le référencement entre les organisations.
	Les partenaires intègrent des pratiques de stimulation du langage.	Ateliers pratiques pour les intervenants		Formation pour bonifier l'offre de services, connaissance de la trajectoire, précurseurs à la communication et le volet compréhension.
		Développer des activités de stimulation à même les services existants.		Bonifier l'offre de services de organisation en intégrant des activités de stimulation à l'intérieur de leurs services. Accompagnement, transfert de connaissances et d'expertise auprès des intervenants et des bibliothèques municipales.
		Ressource en langage		Soutien aux organisations et aux familles.
F FAMILLE				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Pratiques parentales	Améliorer la qualité des interactions entre le parent et l'enfant.			
F	Le parent applique un encadrement positif (approche empowerment)	Conférence aux familles		Conférence sur l'encadrement positif favorisant des interactions harmonieuses dans la dynamique familiale.
C COMMUNAUTÉ				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Accessibilité et qualité des services	Augmenter l'accessibilité des services offerts en assurant à la population les moyens pour y accéder.			
E	L'enfant participe à une diversité d'activités qui répondent à ses besoins dans un milieu sécuritaire, amusant et intéressant.	«Voix des parents»		Suite au projet la «Voix des parents», les partenaires désirent poursuivre le soutien à ce comité de parents.
F	Les familles démontrent de l'intérêt à l'utilisation des services.	Plan de communication, mobilisation et diffusion		Plan d'ensemble pour convenir des stratégies et de moyens permettant de mieux joindre les familles vulnérables, de faire connaître les bons coups des partenaires et de mobiliser un plus grand nombre de partenaires œuvrant auprès des enfants et des familles
C	La communauté met en place des stratégies d'actions concertées pour adapter les services et augmenter l'accessibilité (distance et manque de temps)	«La super fête!»		Offrir aux familles, ayant des enfants de 3 à 5 ans, un événement familial qui leur sera spécifiquement dédié, qui s'inscrit dans un souci de transition scolaire harmonieuse et qui permettra un premier contact positif avec l'école.